



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE**



Sa Majesté le Roi adresse un message au 33-ème Congrès international pour l'Efficacité et l'Amélioration de l'École

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un message aux participants au 33-ème Congrès international pour l'Efficacité et l'Amélioration de l'École, qui a ouvert ses travaux mardi à Marrakech.

Voici le texte intégral du Message Royal, dont lecture a été donnée par le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Saaid Amzazi.

“Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Mesdames, Messieurs,

Il Nous plait d'adresser ce Message aux participants du trente-troisième Congrès international portant sur l'efficacité et l'amélioration des Écoles, auquel Nous avons accordé Notre Haut Patronage. Nous souhaitons témoigner ainsi de l'intérêt que Nous portons à sa thématique centrale qui met en évidence la fonction essentielle de l'éducation et de l'enseignement dans la formation des jeunes pour les mettre en capacité d'apporter leur concours actif à la réalisation du développement durable.

A cette occasion, Nous tenons à saluer les nobles objectifs que ce Congrès s'emploie, depuis sa création, à mettre en œuvre, en s'attachant essentiellement à favoriser, partout dans le monde, un accès équitable à une éducation de qualité.

Nous souhaitons la bienvenue aux honorables hôtes du Congrès et Nous nous réjouissons que ce symposium international soit organisé au Royaume du Maroc qui devient, de ce fait, le premier pays arabe et africain à abriter ces assises, puisque les précédentes sessions se sont exclusivement déroulées dans des pays d'Europe, d'Amérique et d'Asie. Le choix du Maroc atteste la crédibilité dont il jouit aussi bien aux yeux des différentes instances et institutions internationales, qu'auprès des pays frères, amis et partenaires.

Mesdames, Messieurs,

La tenue de ce Congrès incarne la volonté de la communauté éducative internationale de renforcer les relations de coopération Nord-Sud et Sud-Sud, afin de rehausser la qualité des systèmes d'éducation par la mise en place d'une école plus efficace. La reconnaissance de l'éducation, comme question universelle et droit humain fondamental, s'illustre par l'adhésion unanime de la communauté internationale autour du quatrième Objectif du Programme de Développement durable à l'horizon 2030, ainsi que par l'engagement subséquent des gouvernements à le concrétiser, en favorisant un accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et en promouvant les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Ce Congrès est une opportunité pour mettre en évidence le rôle d'avant-garde que les pays africains, grâce à l'importance de leur jeune population, peuvent prendre dans l'enrichissement du débat engagé autour de l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation. Il est aussi l'occasion de formuler les meilleures réponses aux principales attentes des pays en développement qui aspirent à se doter de systèmes d'éducation plus performants et aptes à s'aligner

sur les modèles éducatifs avancés.

Nous sommes attachés à la réalisation des objectifs globaux de développement que le Congrès s'est assignés, notamment en matière d'éducation. Dans le même temps, nous sommes déterminés à ce que ces assises constituent une opportunité pour renforcer les relations de coopération et les voies de rapprochement entre les protagonistes. A cet égard, le Maroc est résolu à raffermir les liens de coopération tissés avec son environnement immédiat, arabe, africain et international, afin de promouvoir les valeurs de fraternité, d'amitié, de collaboration et de constituer un partenariat pour le partage du progrès commun. Cet engagement est guidé par les idéaux d'ouverture, de modération, de tolérance, de dialogue interculturel dont se revendique le Maroc et que consacre la Constitution du Royaume.

Mesdames, Messieurs,

L'importance particulière de ce Congrès tient à plusieurs considérations : particulièrement l'étendue de la participation d'environ 70 pays des différentes régions du globe, le large éventail d'approches et d'expériences fructueuses qui y est présenté ainsi que l'exploration de perspectives prometteuses, notamment en termes d'opportunités de partenariats.

Ce congrès est d'autant plus important qu'il aborde des sujets d'actualité en lien avec les principales préoccupations communes à la plupart des systèmes d'éducation. Il offre, donc, une excellente occasion d'approfondir la réflexion collective autour des thématiques retenues pour le débat, de formuler des idées et d'échanger des savoir-faire, favorisant in fine un brassage fécond des expériences réussies. C'est à la faveur d'un tel effort que des établissements d'enseignement plus performants verront le jour à l'échelle des pays participants et qu'ils rempliront pleinement leur mission : offrir, toutes filières confondues, un espace propice à l'éducation et à la formation, autant au niveau général, professionnel qu'universitaire.

Mesdames, Messieurs,

Ces dernières années, notre pays a entrepris une réforme profonde et globale de son modèle scolaire. Nous avons veillé à la définition des grandes lignes de ce chantier et à la formulation de ses orientations prioritaires pour opérer une transformation qualitative du système de formation à travers une refonte des objectifs fixés. Le but ultime est de préparer le passage à un système éducatif nouveau qui repose sur l'interaction active des apprenants, dont il s'agit de développer les compétences innées, de favoriser le sens critique, de stimuler la créativité et la capacité d'innovation. Une initiation aux valeurs civiques et morales est aussi à l'ordre du jour dans la nouvelle configuration scolaire.

En outre, Nous avons préconisé que les apprenants soient dotés des compétences nécessaires et initiés aux langues étrangères pour favoriser leur ouverture au monde. Nous avons aussi appelé à la formation de bons citoyens, à l'implication des jeunes dans le processus de développement, en assurant un climat propice à l'ouverture de tous aux autres cultures, à leur insertion dans le monde de la connaissance et de la communication.

Pour une opérationnalisation efficiente de ce projet éducatif, le Maroc a inséré ces principes directeurs dans une Loi-Cadre spécifiant les objectifs du Système de l'éducation et de la recherche scientifique, mis en parfaite cohérence avec les phases d'exécution correspondantes.

Mesdames, Messieurs,

Intimement convaincu du rôle clé de l'éducation, Nous avons maintes fois mis l'accent sur l'attention particulière que Nous accordons à la promotion de ce secteur, qui constitue un levier essentiel du développement durable, dans ses différentes composantes : sociale,

économique, culturelle et environnementale.

En effet, l'enseignement est l'instrument essentiel de la mise à niveau du capital humain qu'il dote des capacités de créer des richesses, de susciter une prise de conscience collective et de faire éclore une pensée créative et novatrice.

L'enjeu est de former un citoyen soucieux d'exercer ses droits et d'accomplir consciencieusement ses devoirs; un citoyen imprégné des valeurs universelles, notamment celle de la communauté humaine de destin; un citoyen attaché à son identité riche de ses multiples affluents; un citoyen acquis aux principes de coexistence et immunisé contre toute forme d'extrémisme, de radicalisation et de repli sur soi.

Si nous souhaitons que Notre École, fondée sur ces nobles objectifs, soit efficace, il faut qu'elle soit capable de répondre aux besoins et aux préoccupations essentielles des jeunes, véritable force motrice de la société.

Il convient de faire d'eux des personnes épanouies, autonomes, capables de faire valoir leurs potentialités et de s'accomplir pleinement. Pour ce faire, ils doivent être dotés des connaissances, des compétences, des aptitudes, des valeurs, des langues et d'une culture qui faciliteront leur insertion socio-professionnelle : finalité que Nous avons toujours considérée, non comme un privilège, mais comme un droit dont chaque citoyenne et chaque citoyen devront jouir.

Par ailleurs, l'efficacité de l'école doit être jaugée à l'aune de sa capacité à garantir l'éducation et la protection de la petite enfance, à intégrer tous les enfants, de toutes catégories sociales et de toutes tranches d'âge.

Cette démarche se fonde sur le principe d'égalité des chances et sur l'impératif de justice sociale et spatiale, notamment en milieu urbain et dans les régions accusant un déficit en la matière. Ce principe doit se décliner à travers l'assistance apportée aux filles du milieu rural, aux enfants en situation de précarité ou à ceux en situation particulière, mais il doit aussi s'exercer en faveur des enfants d'immigrés et de réfugiés, qui ont droit à une éducation adaptée à leurs besoins fondamentaux en termes d'éducation et d'intégration, tant dans les pays d'accueil que dans leurs pays d'origine.

A cet égard, Nous saluons une fois de plus, le choix judicieux des thèmes qui seront débattus lors de cette conférence.

Cela ne fait aucun doute : l'échange autour de ces thèmes conduira à la formulation de réponses concrètes et innovantes aux divers défis spécifiques à ce domaine, sous forme de propositions, de décisions et de recommandations, dont Nous espérons qu'elles ouvriront des perspectives d'action commune, et qu'elles aideront in fine nos différents systèmes d'éducation à assurer une éducation de qualité, équitable et inclusive ; une éducation qui, offrant des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie, permet à chacun de progresser sur le plan personnel et de contribuer à l'essor de la société.

Nous sommes persuadé que la Conférence aura des résultats probants, au vu de la stature éminente de ses participants qui comptent dans leur rang des académiciens chevronnés, des chercheurs de renom en matière d'éducation, des représentants d'institutions gouvernementales et d'organisations non gouvernementales œuvrant dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique.

Puisse Dieu vous assister, guider vos pas et couronner vos travaux de succès.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh”.

MAP. 07/01/2020